



Ecole BRADFER-Saint Jean-Baptiste

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2015

Présents : V. Zévio / L. Campoy / F. Cartégnie / E. Bressan / C. Prins / A. Georg / J. Leroy / JR. Rosier / A. Grosbois / S. Barthélemy-Saintot / E. Vantoux / A. Brauer / O. Borrás / A. Latte / S. Bodhuin / V. Garnier / V. Morel / S. Ermel / C. Souza / C. Méchin / G. Thouvenot / A. Fleurant / K. Huguin / C. Chenillot / C. Legouge / C. Strohl / L. Bednareck / A. Simon / P. Charles / MS. Scherer / C. Naudé / A. Zampolli / T. Vautrin / D. Choppin / D. Autier / L. Panneels / ML. Dazy / C. Klotz

La présidente remercie tous les parents et membres de l'équipe enseignante de leur présence.

1. La parole est donnée à Madame Zévio.

Madame Zévio profite de l'occasion pour dire, nous citons : " combien elle a apprécié le travail et les relations avec l'APEL, l'an dernier. Nous avons la chance d'être dans un établissement où les parents qui s'investissent le font sans modération, au service des enfants. Leurs actions ont été particulièrement bénéfiques à l'école. Et pour cette nouvelle année, les projets ne manquent pas... Merci pour l'excellente communication avec l'équipe pédagogique, dans la simplicité et l'efficacité. Nous souhaitons développer ces relations et nous tenons à ce que l'APEL et les parents correspondants nous aident à toujours mieux répondre aux besoins des enfants. L'équipe et l'école ont besoin de vous et nous considérons l'APEL comme un partenaire indispensable".

Puis Madame Zévio donne l'effectif des élèves et présente l'équipe :

Cette année, les effectifs sont stables avec 312 inscrits (exactement comme l'an dernier) dont 303 présents le jour de la rentrée (300 l'an dernier). Toutefois, Madame Zévio a dû refuser des inscriptions, car les classes sont comblées, afin de préserver la qualité de l'enseignement, même chez les TPS.

TPS/PS : Mme Thouvenot avec Laurence Berton

PS/MS : Mme Lanoix avec Laurence Campoy

MS/GS : Mme Fleurant avec Aline Risch

MS/GS : Mme Panneels avec Chantal varinot le matin et Josiane Nierding l'après-midi

CP : Mme Morel

CP/CE1 : Mme Sousa

CE1/CE2 : Mme Naudé

CE2 : Mme Garnier

CM1A : Mme Zampolli, qui remplace Mme Kimmel ,pendant son congé maternité

CM1B : Mme Ermel

CM2A : Mme Méchin

CM2B : Mme Dazy

Mme Clausse intervient en anglais en CM2 et en CM1 pour le 1^{er} trimestre.

Mme Clausse et Mme Delvert accompagnent les enfants en catéchèse et participent à l'équipe pastorale.

Mme Jeannot assure le poste ASH les lundis et jeudis.

Cette année, le choix a été fait de renforcer les classes de CP, CP/CE1 ; CE1/CE2 et CE2 à plusieurs reprises dans la semaine pour mieux permettre les apprentissages des enfants au cours de ces années cruciales. Des personnes ont donc été détachées à ce service.

L'équipe accueille deux nouvelles personnes Mme Haffner qui remplace Christophe en informatique et Mme Campoy qui remplace Marion en maternelle.

Cynthia Marjollet est toujours avec nous, mais une blessure au tendon l'empêche de nous rejoindre pour l'instant. C'est Sarah Baudy qui la remplace.

Madame Zévio présente les projets pour cette année :

- Le projet ERASMUS PLUS n'est malheureusement pas validé pour cette année. Personne ne connaît encore le motif du refus mais une fois l'explication connue, Madame Zévio et l'équipe enseignante décideront de la suite à donner.
- Le projet d'école sera réécrit autour de l'EDD (Education au Développement Durable) en lien avec la présence dans l'établissement de Mme Jessica Rostoll. Elle réalise son service civique et aura Mme Sousa comme tutrice.
- Madame Zévio informe également l'assistance qu'elle aura 3 semaines d'absence dans l'année pour suivre des formations. Durant celles-ci, ce sont Mme Sousa et Mme Dazy qui prendront son relais pendant ses absences.

L'APEL remercie Madame Zévio et l'équipe enseignante pour la collaboration réussie de cette année.

2. La parole est donnée à Madame Klotz.

Madame Klotz succède à la présidence de l'OGEC, suite au départ de Mr Heinrich. Elle est en poste depuis un mois et nous présente le grand chantier sur lequel ils travaillent : l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.

Un autre projet en cours de réflexion : la construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer les préfabriqués.

Madame Klotz rappelle le rôle essentiel de collaboration entre le chef d'établissement, l'APEL et la tutelle dans un esprit de dialogue pour le bien être de tous et surtout des enfants.

3. Monsieur Cartegnie, président de l'APEL du Collège Lacroix et Président de l'UDAPEL prend la parole et expose les sujets suivants :

- L'ensemble scolaire bénéficie actuellement de 3 APELS distincts qui doivent coévoluer. Cela passe donc par une même cotisation au sein des trois établissements. Depuis 3 ans, il n'y a pas eu d'augmentation. La cotisation est donc proposée pour l'année 2016-2017 à 17,00 € soit une augmentation de 2,50 €.
- Actuellement, toutes les APEL sont dissoutes au niveau départemental et devraient fusionner en APEL Académique mais la Meuse a demandé une période de transition, d'adaptation en attendant de voir le fonctionnement des APEL dans la grande région.
- Projet Tablettes numériques : Un plan numérique a été lancé par le ministère de l'éducation nationale. L'établissement y réfléchit depuis un certain temps et souhaiterait équiper les classes de 6^{ème} et de seconde. L'équipe pédagogique visitera prochainement une école équipée. Les cartables seront allégés et cette initiative préparera les élèves au post bac. Cela nécessitera une adhésion de l'équipe enseignante et un financement certain.
- La réforme du collège 2016, l'ensemble scolaire travaille en amont pour être prêt début 2016. Il est rappelé que Les APEL nationale, régionales et départementales soutiennent cette réforme.

4. Rapport moral et financier et cotisation :

Il y a 165 familles présentes dans l'établissement.

	Recettes	Dépenses	Solde
Cotisations familles	454,00		454,00
Actions 2014-2015	6792,02	4004,40	2787,62
			3330,64

Actions menées en 2014-2015 :

- Equipement de la BCD en tapis, canapés et livres
- Mallettes ludique éducsol : une pour la maternelle, une seconde pour le primaire, cofinancées à 50% par l'APEL et 50% par l'OGEC. Les règles d'utilisation doivent être validées par le conseil des enfants.
- Instruments de musique pour les maternelles
- Ordinateurs portables pour les enseignantes cofinancés également à 50% par l'appel et 50% par l'OGEC.

Investissements	5873,82 €
Fond de solidarité	744,40 €
Frais Apel	131,12 €
Solde	6749,34

Au total, le résultat de l'année se solde par un résultat négatif de 3418,70 euros.

Le rapport est soumis au vote :

Nombre de votants : 23 votants
Contre : 0 vote
Abstention : 0
Pour : 23

Le rapport est approuvé à l'unanimité

Proposition du montant de la cotisation 2016-2017 à 17,00 € (12,50 € pour l'APEL Académique et 4,50 € pour l'établissement)

La cotisation est soumise au vote :

Nombre de votants : 23 votants
Contre : 0 vote
Abstention : 0
Pour : 23

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité

5. Les parents correspondants :

La liste des parents correspondants est donnée en pièce jointe. Les parents correspondants sont invités à participer aux conseils d'administration de l'établissement. Ils représentent le lien entre l'enseignante et les parents.

6. Election du bureau :

Madame A. Georg se propose pour le poste de présidente.
Nombre de votants : 20 votants
Contre : 0 vote
Abstention : 0
Pour : 20

Madame Georg est élue à l'unanimité

Madame L. Campoy se propose pour le poste de vice-présidente.

Nombre de votants : 20 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 20

Madame Campoy est élue à l'unanimité

Madame C. Prins se propose pour le poste trésorière.

Nombre de votants : 20 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 20

Madame Prins est élue à l'unanimité

Monsieur D. Choppin se propose pour le poste de trésorier-adjoint.

Nombre de votants : 20 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 20

Monsieur Choppin est élu à l'unanimité

Madame E. Bressan se propose pour le poste de secrétaire.

Nombre de votants : 20 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 20

Madame Bressan est élue à l'unanimité

Madame C. Legouge se propose pour le poste de secrétaire-adjointe.

Nombre de votants : 20 votants

Contre : 0 vote

Abstention : 0

Pour : 20

Madame Legouge est élue à l'unanimité

Membres actifs :

Madame C. Chenillot ; Madame J. Leroy ; Madame A. Brauer ; Madame S. Barthelemy
Madame S. Bodhuin ; Monsieur C. Naudé

7. Course ELA

Prise en charge des boissons par l'APEL pour les enfants dans le cadre du cross ELA
Nombre de votants : 19 votants et 19 pour. La prise en charge est votée à l'unanimité.

Date du prochain bureau : le Jeudi 8 octobre à 19h30

Date du prochain Conseil d'Administration : le lundi 12 octobre à 19h30

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 21h30 et se termine par un pot de l'amitié.

La Présidente de l'APEL
Alexandra GEORG

